



Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022 L'économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix

En 2022, l'économie réunionnaise reste bien orientée. Malgré une forte pression inflationniste (+3,6 % en moyenne en 2022), le PIB en volume progresse de 2,7 %, après la forte reprise de l'activité en 2021 (+6,7 %). La croissance est portée à parts égales par la consommation des ménages (+1,7 % en volume), les dépenses des administrations publiques (+2,5 %) et les dépenses touristiques (deux fois plus importantes qu'en 2021). En revanche, l'investissement recule de 0,8 % en 2022 et contribue négativement à la croissance tout comme le déficit commercial qui se creuse.

Soutenue par la hausse des salaires (+7,2 %) et des prestations sociales en espèces, et malgré la forte hausse des prix, le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais résiste (+0,7 %). Avec 6 350 créations nettes, l'emploi salarié reste dynamique en 2022. Toutefois, les créations d'emplois progressent moins vite qu'en 2021 (15 330 emplois créés) et la dynamique de l'emploi est portée uniquement par le secteur privé. Grâce à la bonne orientation de l'emploi, le taux de chômage se maintient à un niveau historiquement bas (18 %). Les créations d'entreprises, portées par les microentrepreneurs, atteignent un nouveau record, avec 12 000 nouvelles unités immatriculées en 2022.

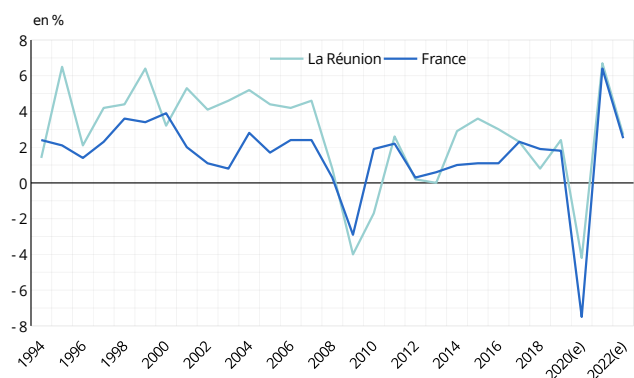
L'année 2022 est marquée à la fois par l'achèvement du rebond post crise sanitaire et par un contexte inflationniste inédit, lié à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement accentuée par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février. Malgré tout, l'économie insulaire reste bien orientée. Le produit intérieur brut (PIB) progresse de 2,7 % en euros constants après 6,7 % en 2021 (figure 1). Il retrouve ainsi son rythme de croissance d'avant-crise sanitaire (+ 2,5 % par an en moyenne entre 2014 et 2019). La croissance économique réunionnaise est similaire à la dynamique nationale (+ 2,5 %).

En 2022, la croissance économique est portée à parts égales par la consommation des ménages, par celle des administrations et par la reprise du tourisme (figure 2). En revanche, l'investissement recule et contribue négativement à la croissance du PIB (-0,2 point).

En 2022, à La Réunion, le PIB par habitant s'élève à 24 900 euros, soit 65 % du niveau national. Il progresse de 5,8 % en valeur après avoir augmenté de 6,8 % en 2022.

1. Le PIB augmente de 2,7 % en volume en 2022

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



(e) : estimation.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2019 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2020-2022).

Dopée par l'inflation, la valeur des importations et des exportations en forte hausse en 2022

En 2022, l'inflation atteint un niveau inégalé depuis 30 ans : +3,6 % en moyenne sur l'année. Tous les grands postes de consommation sont concernés. Les prix de l'énergie augmentent très fortement (+17,8 %) tandis que les prix de l'alimentation croissent de 5,5 %. Le niveau de l'inflation est plus élevé encore au niveau national (+5,2 %).

En 2022, La Réunion importe pour un montant de 7,4 milliards d'euros de biens et en exporte pour 432 millions (y compris les produits placés sous entrepôt douanier, c'est-à-dire les poissons de la pêche australe) (figure 3). Les importations augmentent fortement en valeur (+20 %), du fait principalement du fort renchérissement des produits pétroliers et de la hausse des prix des imports de biens de consommation non durables. Hors effet prix, les importations ne croissent que de 1,3 %. Les exportations sont aussi en hausse (+15 % en valeur et + 7 % hors effet prix), tirées notamment par les exportations de poissons. La France métropolitaine reste le principal fournisseur et client de La Réunion, mais l'Asie et l'Union européenne sont aussi des partenaires privilégiés. Si les îles de l'océan Indien constituent un marché pour 13 % des exportations réunionnaises, très peu d'importations en proviennent. Au final, le déficit commercial se creuse en 2022 et pèse négativement sur la croissance (-0,2 point).

L'emploi reste dynamique et le chômage poursuit sa baisse

En 2022, l'emploi salarié reste dynamique à La Réunion mais le rythme des créations d'emplois ralentit par rapport à 2021 (figure 4).

Sur l'année, 6 350 emplois sont créés, après 15 330 emplois en 2021. Seul le secteur privé porte la croissance de l'emploi en 2022, notamment grâce à l'embauche d'apprentis.

En 2022, 12 000 entreprises sont immatriculées à La Réunion, soit un niveau inégalé. C'est 6 % de plus qu'en 2021 et 46 % de plus qu'en 2019, avant la crise sanitaire. Cette hausse des créations d'entreprises, ininterrompue depuis 2016, est portée par les micro-entrepreneurs (+9 % par rapport à 2021) et les sociétés (+4 %).

2. La consommation des ménages, des administrations et les dépenses des touristes contribuent à parts égales à la croissance du PIB

Le PIB à La Réunion et ses principales composantes

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)				2022 ^(e)		
	2021	2022	2022/2019	En milliards d'euros	Évolution des prix (en %)	Évolution en valeur (en %)	Contribution à la croissance du PIB en volume (en points)
Produit intérieur brut	6,7	2,7	5	21,7	-3,4	6,2	2,7
Consommation des ménages	5,3	1,7	5,2	13,6	3,8	5,5	1,1
Consommation des administrations publiques	7,2	2,5	7,8	8,8	3,2	5,8	1,0
Investissement	10,1	-0,8	3,7	5,0	8,5	7,7	-0,2
Importations	7,4	1,3	7,7	7,5	18,0	19,6	-0,4
Exportations	14,3	6,9	12,1	0,7	8,3	15,7	0,2
Dépense des touristes	19,7	109,1	-3,6	0,4	4,5	118,5	1,0

(e) estimation.

Lecture : En 2022, le PIB progresse de 2,7 % en volume (hors effet prix) par rapport à 2021.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2019 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2020-2022).

À La Réunion, 49 % des personnes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) en moyenne sur 2022, soit deux points de plus qu'avant la crise sanitaire. La hausse de l'emploi profite davantage aux femmes, aux jeunes et aux seniors. L'emploi des jeunes est largement soutenu par le plan de relance national « 1 jeune, 1 emploi » lancé pendant la crise sanitaire, notamment avec une forte hausse des contrats d'apprentissage.

Du fait de la hausse soutenue de l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT se maintient depuis trois ans à un niveau historiquement bas à La Réunion (18 %), mais reste encore très élevé par rapport au niveau national (7,4%). Aux 60 000 chômeurs au sens du BIT, se rajoutent 58 000 inactifs qui souhaiteraient travailler.

3. Forte augmentation en valeur des importations en 2022, notamment tirée par le prix de l'énergie

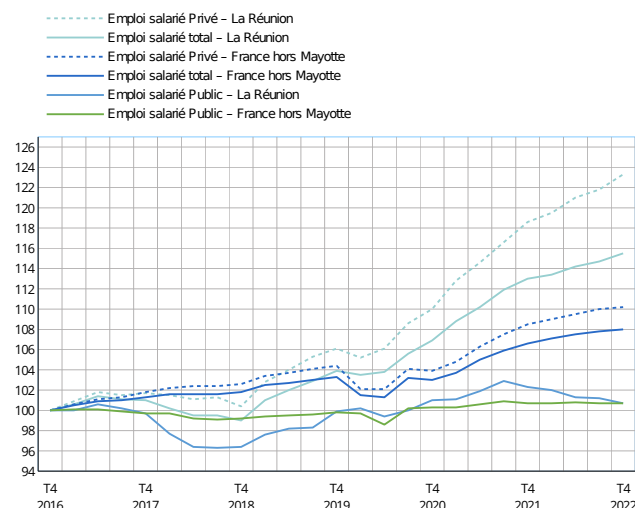
Répartition des importations et exportations à La Réunion en 2022

	2022	Part 2022	Évolution 2022/2021
	en millions d'euros	en %	en %
Ensemble des importations	7 362	100,0	19,6
Biens de consommation non durables	2 217	30,0	17,2
Biens d'équipement	1 935	26,0	4,5
Biens intermédiaires	1 512	21,0	23,0
Énergie	1 065	14,0	80,7
Biens de consommation durables	416	6,0	2,4
Produits agricoles, sylvicoles	171	2,0	20,7
Autres produits	46	1,0	5,5
Ensemble des exportations (y.c. entrepôts douaniers)	432	100,0	14,8
Biens de consommation non durables	254	59,0	20,0
dont poissons	131	30,0	39,8
sucre	64	15,0	-3,6
rhum	23	5,0	8,8
Biens d'équipement	89	21,0	9,9
Biens intermédiaires	33	8,0	9,6
Biens de consommation durables	5	1,0	13,8
Autres produits	49	11,0	3,1

Source : Douanes.

4. L'emploi salarié privé est dynamique en 2022

Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Des salaires en hausse dans un contexte inflationniste

Dans le contexte inflationniste, les salaires versés sur le territoire sont eux aussi en forte hausse (+7,2 %).

Dans la continuité de la reprise de 2021, les salaires dans le secteur privé augmentent de 8,8 %, après avoir progressé de 12,7 % en 2021. Cette hausse est liée à celle des emplois (+4 %), portée par le dynamisme des contrats en alternance, notamment de l'apprentissage. Elle résulte également des revalorisations successives et mécaniques du Smic suite à la forte inflation et à la fin du recours à l'activité partielle, notamment dans l'hébergement-restauration et les activités récréatives. Des négociations de branche permettent également des augmentations catégorielles.

Dans le public, malgré la baisse de l'emploi (-1,6 %) liée notamment à un nombre moindre de contrats aidés non marchands, la masse salariale augmente. Elle est portée en particulier par la hausse du point d'indice, la revalorisation des débuts de carrière des agents, ainsi que par des revalorisations catégorielles ou sectorielles (santé, police, etc.).

Les prestations sociales progressent également

Les prestations sociales en espèces progressent en valeur de 2,4 %, après un repli de 5,3 % en 2021. En effet, certaines prestations bénéficient de revalorisations exceptionnelles. Dans le même temps, les prestations « spéciales Covid » diminuent fortement avec la fin de la crise sanitaire, et les allocations chômage baissent du fait de la reprise de l'emploi.

En 2022, les prestations de la Caisse d'allocations familiales (hors logement) progressent de 5,3 % en valeur. En particulier, la prime pour l'activité augmente ainsi que le complément de libre choix d'activité et/ou de mode de garde.

Parallèlement, le montant des pensions de retraite continue de croître de façon structurelle en 2022 (+ 5,9 %), sous l'effet du vieillissement de la population et de carrières plus complètes.

À cela s'ajoutent les prestations en nature, c'est-à-dire la prise en charge de l'essentiel des coûts par la collectivité, de certains biens et services tels que l'éducation, la santé via les remboursements de sécurité sociale ou les aides au logement dont les ménages disposent mais qui ne rentrent pas dans le revenu disponible brut. Après avoir augmenté fortement en 2021 (+12,1 %) du fait de la forte hausse des remboursements de soins lié à la crise sanitaire, le niveau des prestations en nature se stabilise en 2022 (+ 0,4 %).

Le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais se maintient

Conséquences des hausses des salaires et des prestations sociales, le revenu disponible brut (RDB) en euros courants de l'ensemble des ménages réunionnais augmente nettement en 2022 (+4,9 %), soit davantage qu'en 2021

(+3,1 %). Au niveau national, la croissance du RDB en 2022 est comparable (+5,1 %).

Toutefois, comme dans le même temps, les prix à la consommation augmentent fortement, le pouvoir d'achat des ménages progresse seulement de 1,1 % en 2022, après avoir augmenté de 2,1 % en 2021.

Cette hausse reste légèrement supérieure à la croissance de la population. Ramené au nombre d'habitants, le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais croît de 0,7 % en 2022 (figure 5). En France, il baisse très légèrement (-0,1 %), du fait d'une hausse des prix plus importante.

En 2022, le RDB par habitant s'établit à 19 700 euros sur l'île, soit 82 % du niveau national.

La consommation des ménages augmente modérément malgré une hausse limitée du revenu disponible

Contrainte par la forte hausse des prix, la consommation des ménages augmente malgré tout en volume de 1,7 % et contribue pour 1,1 point à la croissance du PIB (figure 2). La progression de cette composante de la demande intérieure est nettement moins marquée qu'en 2021 (+5,3 %).

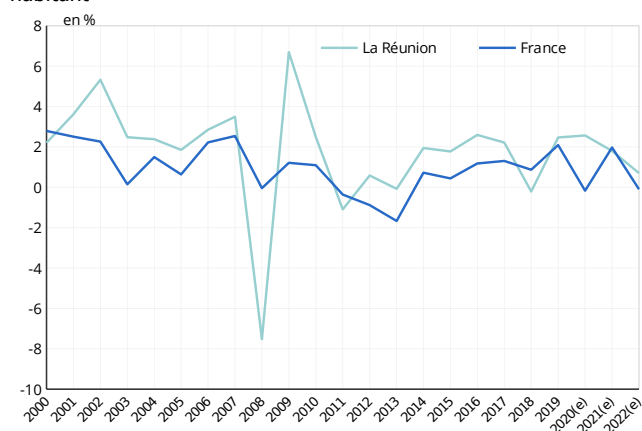
La croissance de la consommation est aussi favorisée par une baisse du taux d'épargne. En effet, l'épargne bancaire des Réunionnais progresse deux fois moins vite qu'en 2021 (+3,2 % contre +6,6 %). En parallèle, les crédits à la consommation augmentent de 5,6 % en un an.

En France, le PIB a augmenté de 2,5 %, après +6,4 % en 2021. Cette croissance ne dépasse l'acquis de croissance à fin 2021 que de 0,4 point : en trimestriel, le niveau du PIB au quatrième trimestre 2022 est à peine supérieur au niveau du quatrième trimestre 2021. Si la production manufacturière a résisté aux difficultés d'approvisionnement et au renchérissement des intrants, avec une activité en hausse de 1,0 % en moyenne sur l'année, celle de la construction, également soumise à de fortes difficultés de recrutement, a diminué de 0,2 %. En outre, la production d'électricité a été fortement pénalisée par de nombreuses maintenances de centrales nucléaires : l'activité de la branche « énergie, eau, déchets » a ainsi diminué de 10,3 % en 2022 par rapport à 2021, contribuant pour -0,3 point à l'évolution totale de l'activité. Les services marchands, qui étaient restés affectés en 2021 par des restrictions sanitaires, ont bénéficié d'un potentiel de rattrapage important et ont crû de 4,5 % sur l'année.

Dans le monde, Les progressions du PIB enregistrées sur l'ensemble de l'année 2022 (de +1,9 % en Allemagne à +5,5 % en Espagne pour les principales économies européennes, +2,1 % aux États-Unis et +3,0 % en Chine) s'expliquent ainsi en grande partie par les acquis de croissance élevés à la fin 2021, résultant du rattrapage post-covid au cours de l'année 2021.

5. Le pouvoir d'achat se maintient

Évolution du revenu disponible brut des ménages en volume par habitant

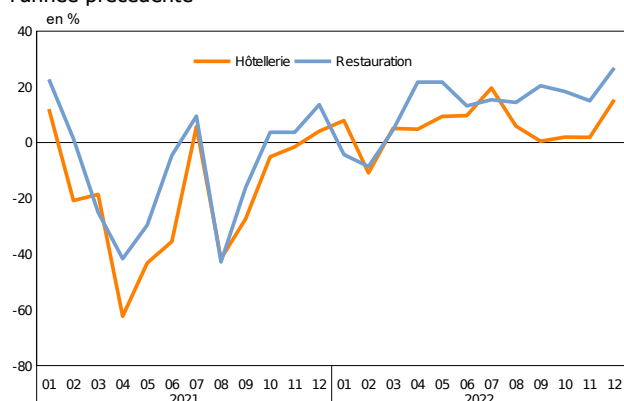


(e) estimation

Sources : Insee, comptes nationaux et comptes régionaux définitifs jusqu'en 2019 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2020-2022)

6. Avec la fin de la crise sanitaire, l'hôtellerie et la restauration reprennent

Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2022, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période
Sources : DGFIP, Insee.

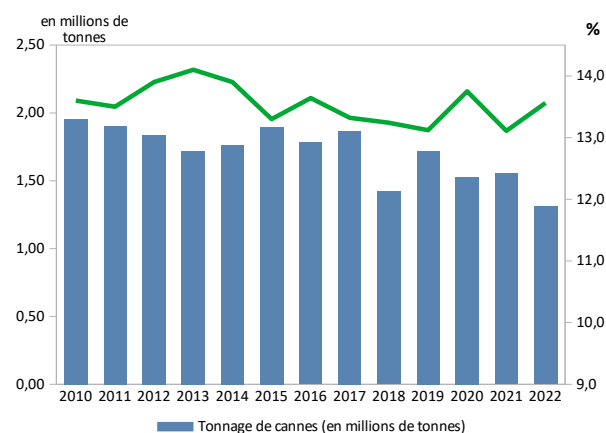
Les dépenses des administrations publiques contribuent autant à la croissance que la consommation des ménages

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques progressent de 2,5 % en volume après une forte hausse en 2021 (+7,2 %). Elles contribuent ainsi à la croissance à hauteur de 1 point.

Du côté des rémunérations des agents de la fonction publique (principale composante des dépenses des administrations publiques), une revalorisation de 3,5 % de la valeur du point d'indice est actée en juillet. En outre, les dépenses des administrations publiques sont stimulées par l'accord signé entre la Région et l'État à hauteur de 840 millions d'euros pour la finalisation de la Nouvelle Route du Littoral, ou encore par l'enveloppe exceptionnelle de 274 millions d'euros accordée par l'État dans le secteur de la santé dans le cadre du Ségur de la santé.

7. La production de canne recule de 15 % en 2022

Tonnage de canne récoltée et richesse en sucre à La Réunion



Source : Daaf Réunion, Agreste.

L'investissement se contracte

Fortement impacté par la hausse des coûts en 2022, l'investissement recule de 0,8 % en volume après une année 2021 très dynamique (+10,1 %). Il constitue la seule composante de la demande intérieure contribuant négativement à la croissance du PIB (-0,2 point de contribution).

En particulier, la construction de logement est mal orientée : les autorisations de construire baissent de 5 % et les démarrages de chantier de 20 % par rapport à l'année précédente. Dans le parc locatif social et intermédiaire, le nombre de nouveaux logements financés augmente en 2022, mais le nombre de démarrages de chantiers et les mises en service diminuent fortement.

Ainsi, l'investissement dans le secteur du bâtiment et travaux publics recule de 1,1 %. L'investissement diminue également du côté des biens d'équipement (-2,6 %).

Les dépenses des touristes doublent

Le tourisme contribue positivement à la croissance du PIB en volume (+1 point). Alors que le tourisme réunionnais était encore fortement impacté par les mesures de restrictions en 2021, le rattrapage débute réellement en 2022 (figure 6). Le trafic aérien de passagers, deux fois plus important qu'en 2021, demeure toutefois inférieur de 9 % à son niveau d'avant-crise sanitaire. Les dépenses des touristes doublent même si elles ne dépassent par encore leur niveau de 2019. Stimulé par cette forte demande, le secteur de l'hébergement-restauration crée 1 200 emplois en plus (hors intérim).

En 2022, la fréquentation des hôtels réunionnais dépasse de 4 % son niveau de 2019. La part de la clientèle étrangère demeure très faible. En effet, 94 % des nuitées correspondent à des nuitées de résidents français. Si la clientèle française augmente de 10 % par rapport à 2019, la clientèle internationale est de 40 % inférieure à son niveau de 2019.

Mauvaises conditions météorologiques et envolée des prix des intrants pénalisent les filières agricoles en 2022

En 2022, la valeur de la production agricole progresse de 6,2 % à La Réunion et s'élève à 488,2 millions d'euros. Pourtant, en 2022, les résultats des filières végétales, et plus particulièrement ceux de la canne à sucre (figure 7), pâtissent des conditions météorologiques difficiles. Le cyclone Batsirai en février puis la sécheresse du deuxième semestre fragilisent ces filières, alors même que les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 ne sont pas encore passées. De plus, les prix des matières premières s'envolent en raison notamment du conflit en Ukraine, ce qui impacte l'ensemble des intrants agricoles.

Les accords interprofessionnels dans les filières canne – sucre – rhum – énergie et les filières animales, et des évolutions en matière de rémunération de la canne dans la nouvelle convention signée en juillet 2022, permettent de faire face à ces difficultés et expliquent que la valeur ajoutée augmente légèrement en 2022 (+2,2 % par rapport à 2021).■

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

Une grandeur économique peut se mesurer de deux façons différentes : à prix courants (en valeur) ou à prix constants (en volume). Pour mesurer la croissance économique, on s'intéresse aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, c'est-à-dire en sans tenir compte de la variation des prix. La croissance correspond donc à la seule évolution des quantités produites. En pratique, parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix.

Quatre déflateurs sont principalement utilisés pour tenir compte des évolutions de prix :

- **l'indice des prix à la consommation** : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

- les **prix de la dépense de consommation finale des ménages**. Ce déflateur s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. En outre, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation. Il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie sur leur poids passé.

- le **prix de la dépense de consommation des administrations publiques** : les méthodes ont été adaptées à l'activité très particulière de l'année 2020. L'évolution en valeur de la consommation des administrations publiques est déterminée par la somme des coûts (salaires et consommations intermédiaires

notamment). Ainsi, le dynamisme des dépenses en valeur combiné à la baisse des volumes se traduit par des effets prix marqués à la hausse cette année.

- les **prix du PIB** : c'est le déflateur du PIB, qui synthétise les évolutions de prix de toutes les composantes du PIB (consommation finale des ménages, des administrations, investissements, exportations et importations, etc.). (cf. l'encadré de l'*Insee Première* n° 1554).

Le **revenu disponible brut des ménages (RDBM)** est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, etc.).

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Le **taux de chômage au sens du BIT** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Méthodologie

Des données en base 2014

Pour la France, les indicateurs présentés sont issus des comptes nationaux annuels en base 2014. Pour La Réunion, les indicateurs sont issus des comptes régionaux annuels en base 2014 : il s'agit de comptes définitifs annuels jusqu'en 2018, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2019 à 2021.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. À La Réunion, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits.

Le modèle est basé sur le Tableau des entrées-sorties (TES) de la Comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit donc pas d'un compte définitif. Les estimations pourront faire l'objet d'une révision lorsque la totalité des données de l'année seront connues.

Dernières études thématiques menées dans le cadre du partenariat Cerom à La Réunion :

- [Le tourisme à La Réunion : un secteur mature porté par la clientèle locale](#), juillet 2022.
- [L'économie réunionnaise au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire en 2021](#), juillet 2022
- [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire - L'activité se redresse progressivement en juin 2020](#), juillet 2020;
- [10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#), novembre 2019.



Directeur de la publication : Loup Wolff

Rédaction en chef : Ravi Baktavatsalou

Rédacteur : Bryan Rakotomalala

Contributeurs : Nicolas Cambronne (Daaf de La Réunion), Caroline Coudrin, Michel Hoareau (Deal), Nicolas Gobalraja, David Perrain (IEDOM), Cédric Planchat, Bryan Rakotomalala, Isabelle Rivière, Sandrine Sui-Seng (Insee)

Éditeur : IEDOM

Achévé d'imprimer en Juillet 2023